

54 vaisseaux, 69 frégates et 164 bâtiments de moindre rang, soit ensemble 287 bâtiments. Cette force était encore assez considérable ; cependant, elle ne parut pas longtemps suffisante à l'ambition britannique, le gouvernement anglais s'empressa bientôt de lui donner d'actifs développements. En 1826, la marine militaire de l'Angleterre se composait de 493 bâtiments de diverses forces ; en 1835, ce nombre s'était élevé à 527. Depuis cette dernière époque, cette marine reçut de nouveaux accroissements : en 1840, elle comptait, indépendamment des bâtiments en construction, 691 bâtiments de guerre immédiatement disponibles et subdivisés comme suit :

	98 vaisseaux.
	112 frégates.
	481 bâtiments de moindre force.
TOTAL ,	691.

Quelle différence entre l'effectif de la marine militaire de l'Angleterre et l'effectif de la marine militaire de la France !..... Toutefois, les conséquences de cette affligeante infériorité de la France seraient moins graves et moins dangereuses si, par compensation, notre marine marchande était dans un état de développement capable d'offrir, au besoin, de puissantes ressources et un moyen de salut. Voyons s'il en est ainsi.

C'est encore à Colbert qu'il faut attribuer le développement de notre marine marchande. Ce grand ministre appliqua tous ses soins à favoriser l'accroissement du commerce maritime de la France. Les armateurs au long cours reçurent des primes d'encouragement et furent favorisés de privilèges exceptionnels. Des escadres créées dans nos ports escortèrent et firent respecter les convois. Les ports de Marseille, Dunkerque et Bayonne furent déclarés francs et libres à tous marchands et négociants, et pour toutes sortes de marchandises. Le nombre des consuls fut augmenté et les titulaires de ces postes importants furent obligés à résidence ; enfin, des instructions spéciales et souvent renouvelées prescri-